



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autisme

Question écrite n° 97100

Texte de la question

M. Fabrice Verdier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la mise en œuvre du 3ème plan autisme, en particulier au regard du diagnostic précoce. Tandis que les conflits sont nombreux dans le traitement de l'autisme, il existe un consensus sur l'importance d'un diagnostic précoce. Ainsi le plan annonçait le déploiement de près de 17 millions d'euros pour la mise en place de trois niveaux de repérage du diagnostic. Il lui demande, alors que le 3e plan autisme arrive à échéance, de bien vouloir dresser un bilan des avancées et notamment des moyens déployés dans les territoires pour mettre en place ce qui a été annoncé.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Verdier](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97100

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5945

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)